

UNE OASIS À CRIKVENICA

OAZA W CRIKVENICY

EINE OASE IN CRIKVENICA

JANINA KUJAWSKA-TENNER

UNE OASIS
À CRIKVENICA

Le sort des réfugiés polonais en Yougoslavie
pendant la Seconde Guerre mondiale

OAZA W CRIKVENICY

Losy kolonii polskich emigrantów
w Jugosławii podczas II wojny światowej

EINE OASE
IN CRIKVENICA

Das Schicksal einer Kolonie polnischer
Emigranten in Jugoslawien während
dem Zweiten Weltkrieg

LES ÉDITIONS NOIR SUR BLANC

Fondation/Fundacja/Stiftung
« Archivum Helveto-Polonicum »
Fribourg/Fryburg/Freiburg
Photographies de la collection de l'auteur/Fotografie ze zbioru
Autorki/Fotos der Sammlung von der Autorin

Préparation et correction des textes/Opracowanie tekstów i
korekta/Textbearbeitung und Korrektur :
Beata Kułak, Madeleine Périard

© Janina Kujawska-Tenner, 2014
© Fondation « Archivum Helveto-Polonicum », 2014

© Les Éditions Noir sur Blanc, 2016, pour la présente édition
ISBN : 978-2-88250-423-4

Préface

Nous avons été agréablement surpris quand Mme Janina Kujawska-Tenner, l'auteure des présents Mémoires, s'est adressée à nous pour ses recherches sur l'organisation suisse caritative Pro Polonia. En effet, nous disposons dans nos archives de nombreux documents authentiques concernant non seulement cette organisation, mais aussi la fondation et le financement de la Maison suisse pour les enfants polonais à Crikvenica. La mère de Mme Kujawska-Tenner était responsable de cette maison et elle-même y a vécu, adolescente, avec ses sœurs.

Pro Polonia a vu le jour le 20 septembre 1939. La réunion de fondation a eu lieu à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg et le comité de fondation se composait de trois personnes. Son premier président fut Gaston Castella, professeur de l'Université de Fribourg et en même temps directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire. Dès avant la Seconde Guerre mondiale, il avait pris part aux actions des organisations estudiantines polonaises, principalement dans le cadre de la communauté polonaise en Suisse : il était le fondateur du Groupe fribourgeois de coopération intellectuelle polono-suisse. Jan Modzelewski fut nommé vice-président de Pro Polonia et Jean de Weck secrétaire, lui dont l'engagement en faveur des affaires polonaises était, pour ainsi dire, une tradition familiale.

Pro Polonia ne visait aucun enjeu politique. Elle organisait l'aide aux victimes de la guerre, tant financière que matérielle, et ses filiales implantées dans toute la Suisse étaient très actives (surtout à Neuchâtel). Elle a collecté des fonds et des vivres, des vêtements et d'autres articles de première nécessité destinés aux Polonais qui en avaient besoin pendant la guerre et qui avaient trouvé refuge dans différents pays d'Europe. L'un de ces pays était la Yougoslavie, que Janina Kujawska-Tenner évoque dans ses Mémoires.

En portant à la connaissance des lecteurs ce témoignage, nous tenons à souligner l'importance pour la Fondation « Archivum Helveto-Polonicum » de sa relation avec Fribourg, en particulier avec sa Bibliothèque cantonale et universitaire et le rôle qu'elle tient dans les affaires polonaises, dont l'activité de Pro Polonia est un témoignage extraordinaire. Peu de gens savent à quel point les Suisses se sont mobilisés pour aider les Polonais à cette époque. Par exemple, pour collecter de l'argent, des tracts bilingues franco-allemands étaient édités et envoyés, et ce sont justement les locaux de la bibliothèque qui servaient de dépôt aux dons offerts.

Nous sommes heureux de pouvoir mieux présenter aux lecteurs une organisation suisse agissant en faveur de la Pologne, et de rappeler ainsi qu'il existe une tradition forte et vive dans les relations de réciprocité entre ces deux pays. Ce n'est pas un hasard si ce lien est particulièrement intense avec la Bibliothèque cantonale et universitaire. En effet, dans la période de l'entre-deux-guerres, on y trouvait entre autres des documents de l'organisation d'étudiants Polonia. Depuis bientôt vingt ans, la Fondation « Archivum Helveto-Polonicum » collecte, préserve et fait connaître de tels documents.

JACEK SYGNARSKI

BEATA KUŁAK

*Francuski przekład/Traduction française/Französische
Übersetzung : Anna Rydz*

UNE OASIS À CRIKVENICA

La découverte inattendue d'un document daté de 1945 m'a incitée à écrire ces Mémoires. J'aimerais ainsi transmettre le souvenir d'un système d'assistance aux émigrés peu connu du grand public. Il avait été mis sur pied par le gouvernement polonais en exil dès 1939, et ses représentants ont fait preuve d'un grand courage. Il s'y trouvait de nombreuses personnes de grande valeur (dont les membres de l'organisation caritative suisse Pro Polonia), qui n'appartenaient pas toutes au même camp, mais qui ont apporté leur aide aux Polonais. Elles ont notamment permis à un groupe de réfugiés de guerre de séjourner en Yougoslavie pendant plusieurs années dans des conditions de sécurité exceptionnelles pour l'époque.

Dans les premiers mois de la Seconde Guerre mondiale, adolescente, je me suis retrouvée en Roumanie dans ce groupe de réfugiés, avec ma mère et mes trois sœurs. Ma mère a accepté la proposition de travailler dans le Home suisse pour les enfants polonais, fondé en Yougoslavie par l'organisation caritative suisse Pro Polonia. C'est ainsi qu'en mars 1940, nous sommes arrivés à Crikvenica, lieu de villégiature situé en Croatie sur la côte dalmate.

La Seconde Guerre mondiale en Yougoslavie

Le cours mouvementé de la Seconde Guerre mondiale en Yougoslavie a influencé le destin de ces émigrés d'une manière atypique par rapport à celui des autres réfugiés polonais de cette époque. Pour mieux l'appréhender, il faut retracer brièvement l'histoire de ce pays dans les années 1939-1945.

En 1939, la Yougoslavie était un royaume formé par trois nations : serbe, croate et slovène. Sur le plan politique, elle louvoyait entre les Alliés et les forces de l'Axe. En avril 1941, les nazis et leurs alliés ont attaqué la Yougoslavie qui constituait un obstacle pour la conquête de la Grèce. La défaite fut rapide et la Yougoslavie se désagrégea. Le pays fut partagé entre ses agresseurs, c'est-à-dire l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie et la Bulgarie. En Serbie, le général Nedić se vit confier le pouvoir, sous l'étroit contrôle des occupants. Un État croate indépendant (*Nezavisna Država Hrvatska*), proallemand et fasciste, a été créé. Il comprenait la Croatie, la Bosnie et l'Herzégovine. La côte adriatique et les îles, bien qu'attribuées à l'État croate, ont été de fait occupées par l'armée italienne. Dans la Yougoslavie divisée, la guerre civile s'est rapidement propagée. Il s'agissait non seulement de lutter contre les occupants, mais également contre des adversaires intérieurs, idéologiques et ethniques. Deux factions luttaient à la fois contre les occupants et entre elles : les Serbes, royalistes et de droite, i.e. les Tchetniks du général Draža Mihailović, et les partisans de gauche, communistes, sous le commandement de Josip Broz Tito. L'État croate indépendant a adopté les lois racistes du III^e Reich, privant de droits les Juifs, les Roms et les Serbes orthodoxes. Les Oustachis, combattants du Parti nationaliste extrémiste croate, ont été jusqu'au génocide envers les groupes ethniques qu'ils persécutaient et, en collaboration avec des unités allemandes, luttaient contre les partisans. Une guerre impitoyable s'est emparée de presque tout le pays, à l'exception de la côte adriatique, qui était protégée par les troupes italiennes et séparée des autres régions par la chaîne montagneuse des Dinarides.

À partir de 1943, les partisans de Tito ont pris l'avantage. Une surface de plus en plus grande du territoire est passée sous

leur contrôle. En septembre 1943, après la capitulation de l'Italie et le retrait de l'armée italienne, ils ont occupé la côte adriatique et les îles avoisinantes. Cependant, à la fin de novembre 1943, l'offensive allemande a chassé les partisans de la Dalmatie, qui a été reprise. Ce n'est qu'en septembre 1944 que les forces de l'Axe ont commencé à se retirer de Yougoslavie, qui est progressivement passée sous le contrôle des partisans communistes. En décembre de cette même année, la Dalmatie a été libérée.

Le comité de soutien aux réfugiés

Dès l'automne 1939, le Conseil des ministres du gouvernement polonais en exil en France a mis sur pied des comités citoyens pour les réfugiés. Ils étaient organisés par les missions diplomatiques basées dans les pays neutres où avaient trouvé refuge des Polonais (4)¹. La mission officielle de ces comités était la coordination de l'aide aux émigrés apportée par diverses institutions (5). Dans les faits, leurs responsabilités étaient plus vastes. Liés au gouvernement polonais en exil, les comités se préoccupaient des conditions de vie des réfugiés, ils recevaient et distribuaient des subventions du ministère des Affaires sociales. Ils essayaient de maintenir la sécurité, organisaient la vie quotidienne et le soutien moral des réfugiés polonais. On peut supposer que les membres de ces comités prenaient également part à des actions illégales aux yeux des pays d'accueil neutres, par exemple en organisant l'évasion de soldats polonais internés et leur transfert vers les forces armées basées à l'Ouest, ainsi qu'en maintenant une liaison clandestine avec leur pays occupé (6).

1. Les chiffres entre parenthèses renvoient aux ouvrages de la bibliographie.